

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 AOÛT 2018



NATURE

Saint-Germain-en-Laye lance son Atlas de la biodiversité

Le 27 juin, à l'hôtel de ville, Mary-Claude Boutin, maire-adjointe chargée du Développement durable et Estelle Olivin, conseillère municipale, ont officiellement lancé l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Saint-Germain-en-Laye en présence des nombreux partenaires associés à cette démarche (organismes publics, associations et bureaux d'études). "Il s'agit d'un moment important pour l'écologie dans notre ville", comme le souligne Mary-Claude Boutin, maire-adjointe chargée du Développement durable.

Préserver le patrimoine naturel

"Ce document, qui s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement, permettra à la Ville de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel, d'identifier les enjeux de biodiversité de son territoire et de les intégrer dans ses actions et stratégies", explique Mary-Claude Boutin. "Il s'agit d'un outil précieux qui a l'avantage de centraliser les données liées à la connaissance du territoire, les usages, mais également de formaliser et d'améliorer les actions de gestion que Saint-Germain-en-Laye mène, notamment en matière d'entretien des espaces verts", ajoute Estelle Olivin.

La démarche de la Ville a commencé en juillet 2017 lorsque l'Agence Française pour la Biodiversité a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de permettre à des communes de bénéficier d'un soutien financier destiné à la composition d'un Atlas de la biodiversité communale sur leur territoire. Déposé le 15 septembre dernier, le dossier technique de la Ville a porté sur l'établissement d'un diagnostic précisant les enjeux de protection et de valorisation de la biodiversité associé à un plan de gestion général sur l'ensemble des propriétés communales gérées par les services techniques. Le 21 décembre, l'Agence Française pour la Biodiversité a adressé un courrier à

Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye, pour l'informer de l'attribution d'une subvention de 20 000 €.

De toute l'Île-de-France, hors Métropole du Grand Paris (Paris et 130 communes), Saint-Germain-en-Laye est la seule ville ayant obtenu une subvention afin de réaliser son Atlas de la biodiversité.

Plusieurs étapes

La livraison de l'ABC est prévue mi-2020 après la réalisation de plusieurs étapes qui seront évaluées par un comité de suivi :

- Centralisation des données existantes issues des organismes publics, des associations et des bureaux d'études ;

- Expertises et inventaires complémentaires sur les zones ou groupes d'espèces sur lesquels le nombre de données semble lacunaire ;

- Analyse et diagnostic des zones à enjeux ;

- Rédaction d'un plan de gestion avec les gestionnaires afin d'améliorer les pratiques actuelles et futures ;

- Animations et informations

auprès des Saint-Germainois.

Quelle finalité ?

Inventaire communal de la biodiversité, l'ABC permettra de :

- Centraliser des connaissances et réaliser des inventaires naturalistes complémentaires ;

- Mettre en évidence cartographique les enjeux du territoire en matière de protection et de restauration de la biodiversité ;

- Faire des propositions concrètes d'actions et de sensibilisation pour mettre en évidence la valeur de la biodiversité.

Sa traduction finale sera disponible sur différents supports et accessible à tous : atlas papier, téléchargement sur le site de la Ville, livret de synthèse, cartographies, exposition photographique.



CONTACTS

Attaché de presse

Timothé POULAIN
timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83